

Créer les conditions pour l'abolition de la prostitution

Hostiles à tout système réglementaire¹, nous luttons, quant à nous, pour créer les conditions de l'abolition de la prostitution. Il ne s'agit pas de dénoncer le système prostitutionnel au nom d'une morale puritaine quelconque mais en fonction d'un projet de société où femmes et hommes seraient à égalité sur tous les plans, où aucune personne ne serait réduite à vendre « des services sexuels » pour survivre, où les maffias qui organisent internationalement les réseaux de proxénètes seraient poursuivies systématiquement, où ceux qui tirent les ficelles du monde ne pourraient plus imposer leur loi : tout s'achète et tout se vend...

Certain.es nous invitent à faire des distinctions subtiles entre la prostitution forcée, la traite qu'il faut combattre et... la vente de services sexuels en « indépendante ». Certain.es nous vantent même le caractère profondément « subversif » de la prostitution puisqu'elle permettrait à ces femmes « libres » de récupérer le fruit de leur « travail sexuel » auquel les autres femmes seraient habituellement assignées gratuitement, dans le mariage notamment. Que des personnes décident de se prostituer pour différentes raisons, cela les regarde. Mais nous contestons cette entreprise d'idéalisation de la prostitution. Pourquoi faudrait-il que les femmes choisissent entre la peste et le choléra : entre les mariages forcés, le viol et les violences conjugales d'un côté, de l'autre la pratique d'une sexualité vénale qui implique comme premier acte de « liberté » de renoncer à choisir ses partenaires sexuels auxquels on demande une seule chose, d'être « un bon client », c'est-à-dire « un client qui paye, qui arrive rapidement à être satisfait et ne s'attarde pas »². L'accès des femmes à la contraception et au droit à l'avortement, remboursés, et l'accès à des études qui leur permettent une plus grande indépendance économique ont rendu plus facile pour un certain nombre d'entre elles le choix de leurs partenaires

sexuels et/ou de leur conjoint. Que cette liberté soit inaboutie, voire en régression en raison notamment du développement de la précarité, de la pauvreté et des guerres dans le monde, de la persistance ou la montée des normes religieuses, c'est incontestable³.

Mais ce n'est pas une raison pour nous résigner. Dans l'immédiat, nous reprenons à notre compte les revendications défendues par le Planning familial (cf. texte du 23 septembre 2011). Nous y ajoutons la régularisation de toutes les personnes sans papiers et le droit d'asile pour toutes les personnes persécutées en raison de leur sexe, genre ou sexualité. Parallèlement, nous insistons sur l'importance de développer une éducation sexuelle dans les établissements scolaires, dès le plus jeune âge, pour lutter contre les violences sexuelles et promouvoir une sexualité fondée sur le libre consentement entre adultes, l'égalité entre hommes et femmes, le refus de toute discrimination des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur genre.

Concernant la pénalisation des clients, notre collectif est partagé : certaines considèrent que cela ne peut aboutir dans l'immédiat qu'à faire courir des risques supplémentaires aux personnes prostituées en raison d'une plus grande clandestinité et que c'est une diversion par rapport aux questions essentielles ; d'autres pensent que cela peut faire franchir un pas dans la lutte contre le système prostitutionnel comme le démontrerait l'exemple de la Suède. Le débat doit donc se poursuivre... ■

1. Cf. J.P. Stroobants : « Les Néerlandais commencent à regretter la légalisation de la prostitution », M le Magazine, lemonde.fr, 2011/12/23 et C. Legardinier : « Légalisation de la prostitution : le pouvoir aux proxénètes », egalite-infos.fr, 2012/02/02.

2. « Pour en finir avec le paternalisme abolitionniste », Malika Amaouche et Morgane Merteuil, sur le site de Contretemps, 2011.

3. Merci à la MMF et au SNUI d'avoir protesté contre les propositions d'emplois de « strip-teaseuses » transmises par Pôle emploi à des chômeuses.

Le Front national et l'avortement

Le Front national contre le droit à l'avortement ? Non, assure sa candidate, cela ne fait plus partie de son programme. Marine Le Pen veut donner une image de son parti plus « fréquentable ».

Mais, dans sa campagne quotidienne, le discours est bien différent : le FN est ainsi parti en guerre contre le Planning familial, qu'il qualifie de « centre d'incitation à l'avortement » et qu'il veut « mettre au pas ». Et son directeur de campagne (et conjoint) Louis Aliot, pour séduire l'électorat catholique, n'hésite pas à parler « d'IVG de confort » et se lance dans la défense du « libre choix pour les femmes » de... « ne pas avorter ». Avec le déremboursement de l'IVG à la clé.

Ce que propose le Front national ? « Une vraie politique familiale en France », c'est-à-dire une politique nataliste, bien sûr. Et, pour diminuer le nombre d'avortements, Marine Le Pen propose l'adoption prénatale : d'après elle, une femme enceinte qui ne veut pas garder son enfant renoncerait à avorter si on lui donnait la possibilité de connaître les futurs parents adoptifs de son enfant. C'est ignorer totalement les multiples raisons qui peuvent inciter des femmes à avorter !

C'est de fait une véritable offensive contre les droits des femmes que le FN a engagée. Les femmes se sont battues pendant des années pour obtenir le droit à l'avortement et à la contraception, elles se battront pour les garder !